

LE REFUS DE SOINS EN ACT : REPERER, COMPRENDRE ET AGIR EN EQUIPE

Mise à jour 06/2026

Formation en Intra Présentiel - Réf RPFC32A

En ACT, le refus de soins ne se limite pas au refus d'un acte médical ou infirmier. Il peut concerner un traitement, un rendez-vous, un examen, une hospitalisation, un accompagnement psychologique, une visite à domicile, une coordination avec les partenaires ou encore une orientation en sortie de dispositif. Dans ce contexte, les professionnels doivent concilier respect des droits de la personne, continuité de l'accompagnement, coordination pluridisciplinaire et gestion de situations parfois marquées par la précarité, la souffrance psychique, les addictions ou la rupture de lien avec les institutions. Cette formation permet aux équipes d'acquérir des repères communs, d'analyser le sens des refus, d'ajuster leur posture et de construire des réponses coordonnées, réalistes et bienveillantes afin de favoriser un transfert immédiat dans le quotidien professionnel

Compétence(s) visée(s)

Être capable de repérer, comprendre et accompagner les situations de refus de soins en ACT, en adoptant une posture professionnelle adaptée et en mobilisant une réponse pluridisciplinaire coordonnée.

Objectifs de la formation

- ☞ Identifier les différentes formes de refus rencontrées en ACT et en comprendre les enjeux ;
- ☞ Analyser les facteurs médicaux, psychiques, sociaux et relationnels à l'origine d'un refus ;
- ☞ Adopter une posture professionnelle favorisant l'alliance thérapeutique ;
- ☞ Ajuster leur communication face au refus, à l'ambivalence ou à l'opposition ;
- ☞ Construire une réponse pluridisciplinaire adaptée à la situation ;
- ☞ Sécuriser les pratiques par des transmissions et une traçabilité pertinente

Contenu

1. Le refus de soins en ACT : de quoi parle-t-on ?

- Définition du refus de soins ;
- La différence entre refus, opposition, retrait, évitement, non-observance ;
- Les formes de refus rencontrées en ACT ;
- Les moments d'apparition du refus dans le parcours d'accompagnement ;
- Le repérage des situations à enjeu.

2. Comprendre le sens du refus

- Les facteurs médicaux, psychiques, sociaux et environnementaux du refus ;
- Les effets de la précarité sur le rapport au soin ;
- Les comorbidités psychiatriques et addictions ;
- Les mécanismes de défense, peur, honte, perte de contrôle
- L'influence du parcours institutionnel et des ruptures de confiance.

3. Les repères éthiques et juridiques essentiels

- Le consentement et droits de la personne ;
- Le respect de la volonté de la personne ;
- Les limites et responsabilités du professionnel ;
- Les situations d'urgence ;
- L'articulation entre protection, respect du choix et continuité de l'accompagnement.

4. Ajuster sa posture professionnelle

- Les réactions professionnelles face au refus ;
- La gestion des émotions ;
- La posture d'alliance thérapeutique ;
- La juste distance ;
- La place du collectif dans les situations complexes.

5. Communiquer face au refus et à l'ambivalence

- Les outils de la communication pour entrer en relation, maintenir le lien et éviter l'escalade.
- Ecoute active, reformulation, validation et questionnement adapté ;
- La communication non verbale ;
- La gestion de l'opposition et de l'agressivité ;
- La place de la temporalité dans la relance ou la renégociation.

6. Construire une réponse d'équipe et sécuriser les pratiques

- L'analyse pluridisciplinaire d'une situation ;
- Le repérage des rôles de chacun ;
- La traçabilité d'un refus ;
- Les points de vigilance dans les écrits professionnels ;

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation



Public : Professionnels intervenant en ACT



Pré-requis : exercer auprès de publics accompagnés en ACT



Durée
2 jours, soit 14 h (en présentiel)



Formateur(trice) présentiel(e)
Formateur(trice) spécialisé(e) dans la relation patient dans le secteur médico-social.



Nombre de participants
De 2 à 10 personnes



Matériel nécessaire
Vidéoprojecteur et écran de projection

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Échanges et partages d'expériences
- Analyse des pratiques actuelles
- Études de cas issues du terrain et des participant(e)s
- Mises en situation
- Diaporama (transmis aux participants)
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 2 à 5 mois en moyenne (nous contacter)

Tarif

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

